

IRS-550.cd

Micro chaîne stéréo 100 W

avec fonctions radio Internet / DAB+ / FM / CD / bluetooth / USB

Mode d'emploi



Table des matières

Votre nouvelle chaîne stéréo	6
Contenu	6
Accessoires requis	6
Accessoires en option	6
Application recommandée	6
Consignes préalables	6
Consignes de sécurité.....	6
Consignes importantes pour le traitement des déchets	9
Consignes importantes sur les piles et leur recyclage	9
Déclaration de conformité.....	9
Description du produit.....	10
Face avant.....	10
Face arrière	11
Télécommande.....	12
Mise en marche	12
Insérer les piles dans la télécommande.....	12
Brancher les haut-parleurs	12
Alimentation.....	13
Brancher un casque audio.....	13
Connecter des appareils externes	14
Brancher un support USB.....	14
Première configuration.....	15
Régler la langue	15
Régler l'heure et la date.....	16
Établir une connexion avec un réseau.....	17
Configuration wifi WPS.....	17
WPS-Taste	17
Saisir le code PIN	18
Saisir la clé de réseau	18
Utilisation.....	18
Allumer / mettre en veille	18
Éteindre	18

Réglages dans le menu principal.....	19
Minuteur d'arrêt	19
Régler l'alarme	19
Régler l'heure de l'alarme	19
Activer / désactiver l'alarme	19
Régler la sonnerie de l'alarme	19
Choisir la station pour l'alarme	20
Régler le volume de l'alarme.....	20
Enregistrer les réglages de l'alarme.....	20
Réglage de l'affichage	20
Son	20
Volume	20
Égaliseur.....	20
Mon EQ.....	21
Radio Internet.....	21
Choisir un service radio	21
France.....	21
Actuel.....	21
Rechercher	21
Pays.....	21
Favoris	21
Découvrir	22
Podcasts.....	22
Choisir un podcast.....	22
Allemagne	22
Rechercher	22
Pays.....	22
Découvrir	22
Se connecter à une station radio / un podcast Internet	22
Mémoriser une station de radio	22
Radio DAB et FM.....	23
Régler la station.....	23
Radio DAB.....	23
Radio FM	23
Enregistrer et choisir une station	23
Enregistrer automatiquement toutes les stations (FM seulement)	23
Mémoriser une seule station.....	23
Lire les stations mémorisées	23

Informations sur la station	24
Réglages DAB ou FM	24
Lecture de CD et de dispositifs de stockage USB	24
Informations sur les pistes (ID3)	24
Insérer et sortir un CD	25
Insérer un support USB	25
Démarrer la lecture / Mettre en pause	25
Sélection des titres, rembobinage rapide / avance rapide	25
Choisir un dossier	25
Répétition / Lecture aléatoire	25
Mode bluetooth	26
Connecter un appareil bluetooth	26
Contrôle par télécommande pour les appareils externes	26
Écouter de la musique en bluetooth	26
Réglages Internet	26
Réseau réseau	26
Établir une connexion WPS	26
Affichage des paramètres	27
Réglages manuels	27
Modifier le PIN du réseau distant	27
Supprimer le profil réseau	27
Supprimer les paramètres du réseau	27
Mise à jour de la version du logiciel	27
Mises à jour	27
Rechercher des mises à jour	27
Afficher les informations sur le logiciel	27
Application	28
Installer l'application	28
Connexion à l'application	28
Page de contrôle	28
Réinitialiser les réglages	28
Nettoyer l'appareil	28
Dépannage	29
Caractéristiques techniques	31

Contrat de licence logiciel libre 32

Votre nouvelle chaîne stéréo

Chère cliente, cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi cette mini chaîne stéréo.

Afin d'utiliser au mieux votre nouveau produit, veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et respecter les consignes et astuces suivantes.

Contenu

- Chaîne stéréo
- 2 haut-parleurs
- Télécommande
- Adaptateur secteur
- Mode d'emploi

Accessoires requis

disponibles séparément sur www.pearl.fr :

- 2 piles AAA

Accessoires en option

disponibles séparément sur www.pearl.fr :

- Câble jack 3,5 mm
- Support de données USB jusqu'à 1 To

Application recommandée

Vous avez la possibilité de diffuser et de contrôler de la musique sur votre chaîne stéréo à partir de votre appareil mobile. Vous avez alors besoin d'une application capable d'établir une connexion entre la chaîne stéréo et votre appareil mobile. Nous recommandons l'application gratuite **UNDOK**.

Consignes préalables



ATTENTION !

Cet appareil est équipé d'un système laser. Afin d'utiliser correctement ce produit, lisez attentivement le mode d'emploi et conservez-le dans un endroit sûr. Contactez une société de service qualifiée pour l'entretien. Les opérations, réglages ou procédures non mentionnés dans ce mode d'emploi peuvent entraîner l'émission de rayonnements dangereux. Pour éviter tout contact direct avec le faisceau laser, n'ouvrez pas le boîtier.

Consignes de sécurité

- Ce mode d'emploi vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit. Conservez précieusement ce mode d'emploi afin de pouvoir le consulter en cas de besoin. Transmettez-le avec le produit à l'utilisateur suivant le cas échéant.

- Pour connaître les conditions de garantie, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Veuillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement.
- Surveillez les enfants pour vous assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Respectez les consignes de sécurité pendant l'utilisation.
- Le démontage ou la modification du produit affecte sa sécurité. Attention : risque de blessures !
- Toute modification ou réparation de l'appareil ou de ses accessoires doit être effectuée exclusivement par le fabricant ou par un spécialiste dûment autorisé.
- Veuillez à ce que le produit soit alimenté par une prise facilement accessible afin de pouvoir débrancher l'appareil rapidement en cas d'urgence.
- N'ouvrez jamais l'appareil sous peine de perdre toute garantie, sauf pour insérer ou sortir un CD. Ne tentez jamais de réparer vous-même le produit !
- Manipulez le produit avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peut l'endommager.
- N'exposez pas le produit à l'humidité ni à une chaleur extrême.
- Évitez toute action physique ou mécanique susceptible d'endommager le câble d'alimentation : évitez de le tordre, de le plier, de le percer, de le coincer dans une porte, de lui marcher dessus, etc. Soyez particulièrement attentif à la fiche d'alimentation, à la prise et aux endroits où le câble sort de l'appareil. Débranchez la fiche secteur pour couper l'alimentation de l'appareil. La fiche doit toujours être accessible en cas d'urgence.
- Ne plongez jamais le produit dans l'eau ni dans aucun autre liquide.
- N'ouvrez en aucun cas le boîtier de l'appareil.
- Ne placez jamais cet appareil sur un autre appareil électrique.
- N'exposez pas l'appareil à la lumière directe du soleil, aux flammes nues ou à une forte chaleur.
- Ne saisissez jamais la fiche avec les mains mouillées. N'utilisez pas l'appareil en extérieur ou dans des pièces avec une humidité élevée.
- Lorsque vous débranchez la fiche de la prise murale, tirez toujours directement sur le connecteur. Ne tirez jamais sur le câble, il pourrait être endommagé. Ne transportez jamais l'appareil en le tenant par le câble.
- Veuillez à ce que le câble soit placé de manière à ne faire trébucher personne.
- Si possible, n'utilisez pas de câble de rallonge. Si cela s'avère inévitable, veuillez à n'utiliser que des câbles de rallonge simples (pas de multiprise), correspondant aux normes de sécurité en vigueur, protégés contre les projections d'eau et conçus avec des caractéristiques appropriées à l'appareil.
- Avant de le brancher à l'alimentation, assurez-vous que l'indication de tension électrique inscrite sur l'appareil correspond bien à celle délivrée par votre prise murale. Utilisez uniquement des prises murales reliées à la terre.

- Pour débrancher l'appareil de l'alimentation électrique, assurez-vous de pouvoir accéder facilement au cordon d'alimentation, à la fiche ou à l'adaptateur secteur.
- Ne placez aucune source de danger possible sur l'appareil (objets remplis de liquide, bougies allumées, etc.).
- Cet appareil est conçu pour un usage domestique ou autre usage similaire uniquement. Il ne doit pas être employé à des fins publicitaires.
- N'utilisez jamais l'appareil s'il présente un dysfonctionnement, s'il a été plongé dans l'eau, s'il est tombé ou a été endommagé d'une autre manière.
- Cet appareil n'est pas conçu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter tout danger. N'utilisez pas l'appareil tant que la réparation n'a pas été effectuée.
- Ne couvrez pas l'appareil pendant l'utilisation.
- Veillez à toujours laisser un espace libre suffisant au-dessus et de tous les côtés de l'appareil. Placez-le sur une surface sèche, plane, solide et résistante à la chaleur.
- N'utilisez pas l'appareil à proximité d'humidité ou d'eau. Ne saisissez jamais un appareil électrique tombé dans l'eau. Le cas échéant, débranchez immédiatement la fiche d'alimentation.
- En raison des signaux bluetooth, veillez à maintenir une distance de sécurité suffisante entre l'appareil et toute personne pourvue d'un stimulateur cardiaque. En cas de doute ou de questions, adressez-vous au fabricant du stimulateur cardiaque ou à votre médecin.
- N'utilisez pas ce produit à proximité d'appareils médicaux.
- Si vous utilisez l'appareil à un volume élevé, et de façon prolongée, vous risquez une perte d'acuité auditive permanente. Évitez de monter le volume de l'appareil pour couvrir les bruits environnants. Si vos oreilles bourdonnent ou que les conversations vous semblent assourdies, consultez un médecin pour contrôler votre audition.
- Si vous utilisez l'appareil à volume trop faible de façon prolongée, vous risquez une perte d'acuité auditive.
- Utilisez uniquement les accessoires fournis ou recommandés.
- Attention : Les ouvertures d'aération ne doivent pas être couvertes. L'appareil doit être installé conformément aux instructions du fabricant.
- Attention : N'utilisez pas d'équipement haute tension à proximité de cet appareil (p. ex. des pièges à mouches électriques).
- Risque de dysfonctionnement dû à des interférences électromagnétiques.
- N'exposez pas l'appareil à la pluie ou à l'humidité. **Risque de choc électrique !**
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.

- Sous réserve de modification et d'erreur.

Consignes importantes pour le traitement des déchets

Cet appareil électronique ne doit PAS être jeté dans la poubelle de déchets ménagers. Pour l'enlèvement approprié des déchets, veuillez vous adresser aux points de ramassage publics de votre municipalité. Les détails concernant l'emplacement d'un tel point de ramassage et des éventuelles restrictions de quantité existantes par jour/mois/année, ainsi que sur des frais éventuels de collecte, sont disponibles dans votre municipalité.

Consignes importantes sur les piles et leur recyclage

Les piles ne doivent PAS être jetées dans la poubelle ordinaire. Chaque consommateur est aujourd'hui obligé de jeter les piles usées dans les poubelles spécialement prévues à cet effet. Vous pouvez déposer vos piles dans les lieux de collecte des déchets municipaux et dans les lieux où elles sont vendues.

- Veuillez absolument à respecter la polarité des piles. Un mauvais sens d'insertion de la pile peut mettre l'appareil en panne. Risque d'incendie !
- La température idéale de stockage se situe entre 10 et 20 °C. Ne les stockez pas dans un endroit exposé aux rayons directs du soleil.
- Maintenez les piles hors de portée des enfants.
- Les piles dont s'échappe du liquide sont dangereuses. Ne les manipulez pas sans gants adaptés.
- N'ouvrez pas les piles, ne les jetez pas au feu.
- Les piles normales ne sont pas rechargeables. Attention : risque d'explosion !
- Retirez la pile de l'appareil si vous ne l'utilisez pas pendant un long moment.

Déclaration de conformité

La société PEARL.GmbH déclare ce produit ZX-1841 conforme aux directives actuelles suivantes du Parlement Européen : 2009/125/CE (du Parlement européen et du Conseil), établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie, 2011/65/UE et 2015/863, relatives à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, 2014/30/UE, concernant la compatibilité électromagnétique, 2014/35/UE, concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension, et 2014/53/UE, concernant la mise à disposition sur le marché d'équipements radioélectriques.

Kurtasz, A.

Service Qualité

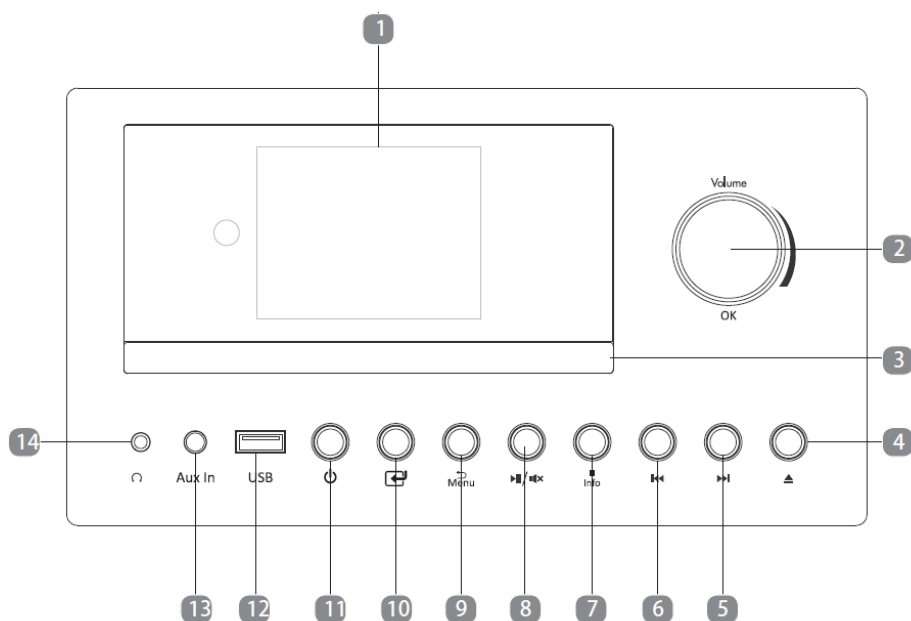
Dipl. Ing. (FH) Andreas Kurtasz

La déclaration de conformité complète du produit est disponible en téléchargement à l'adresse <https://www.pearl.fr/support/notices> ou sur simple demande par courriel à qualite@pearl.fr.



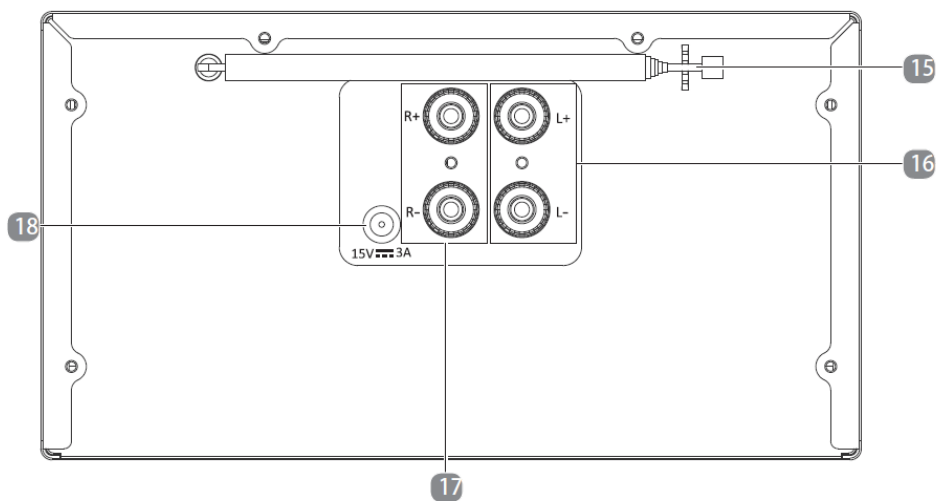
Description du produit

Face avant



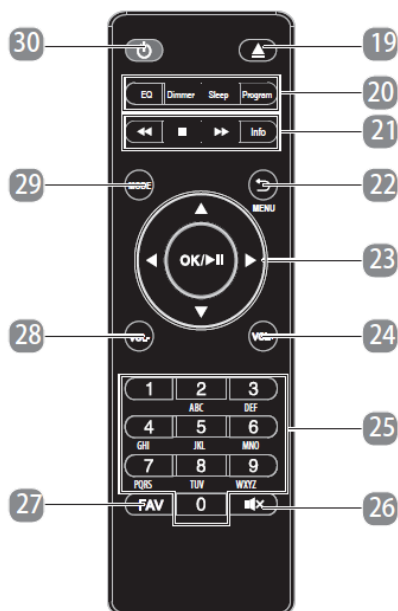
- | | |
|-------------------------|-------------------------|
| 1. Écran | 8. Touche Lecture |
| 2. Régulateur du volume | 9. Touche Menu |
| 3. Logement CD | 10. Touche Mode |
| 4. Touche Reject CD | 11. Touche Marche/Arrêt |
| 5. Touche Suivant | 12. Port USB |
| 6. Touche Retour | 13. Prise AUX |
| 7. Touche Stop | 14. Prise casque |

Face arrière



- | | | | |
|-----|-------------------------------|-----|------------------------------|
| 15. | Antenne DAB/UKW | 17. | Port pour haut-parleur droit |
| 16. | Port pour haut-parleur gauche | 18. | Port pour chargeur secteur |

Télécommande



- | | |
|--|-------------------------|
| 19. Éjecter le CD | 24. Augmenter le volume |
| 20. Touches Égaliseur / Sommeil / Luminosité / Programme | 25. Touches numériques |
| 21. Touches Avant / Pause / Arrière / Infos | 26. Touche Muet |
| 22. Menu | 27. Favoris |
| 23. Croix directionnelle avec touche OK | 28. Baisser le volume |
| | 29. Mode |
| | 30. Marche/Arrêt |

Mise en marche

Insérer les piles dans la télécommande

- Ouvrez le compartiment à piles situé à l'arrière de la télécommande en le poussant dans le sens de la flèche.
- Insérez deux piles neuves de type AAA dans le compartiment. Veillez à respecter la polarité.
- Remplacez le cache du compartiment comme il convient et faites-le glisser dans le sens de la flèche pour le refermer.

Brancher les haut-parleurs

1. Placez la chaîne stéréo sur une surface plane, stable et pouvant supporter son poids.

2. Amenez le câble haut-parleur vers la chaîne stéréo.
3. Branchez le câble du haut-parleur gauche au port pour haut-parleur correspondant.
4. Branchez le câble du haut-parleur droit au port pour haut-parleur correspondant.

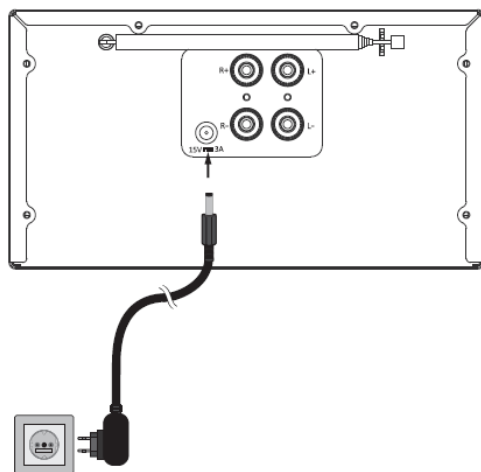
Alimentation

- Branchez l'adaptateur secteur au port pour adaptateur secteur ainsi qu'à une prise de courant appropriée. L'écran s'allume, la chaîne stéréo démarre.



NOTE :

Débranchez l'alimentation avant de brancher les écouteurs, un périphérique USB ou d'autres appareils externes.



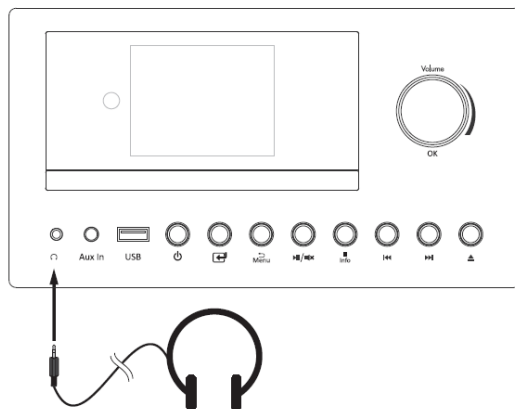
Brancher un casque audio

- Pour écouter de la musique sur un casque, branchez le câble pour casque (pourvu d'un connecteur 3,5 mm) sur la prise casque.



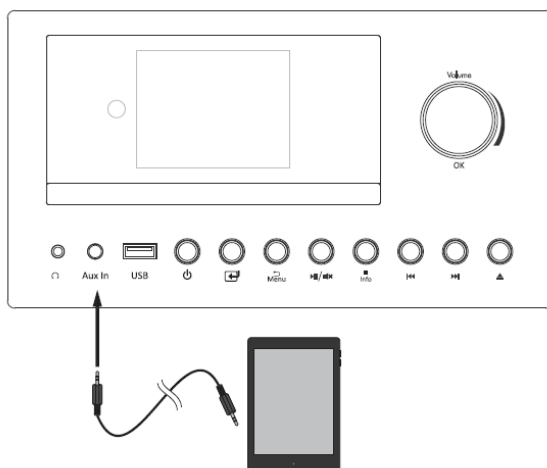
ATTENTION !

Réglez le volume sur un faible niveau. Plus le volume est élevé, plus les lésions auditives risquent d'apparaître rapidement. Afin d'éviter les lésions auditives, n'utilisez pas les écouteurs à un volume élevé pendant une période prolongée.



Connecter des appareils externes

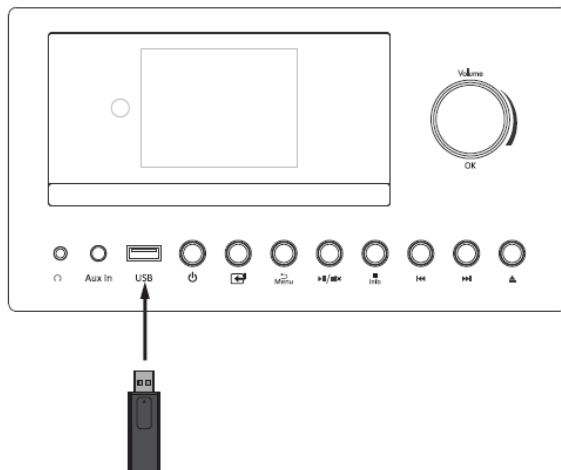
- Les appareils externes peuvent être connectés sur la prise AUX. Pour ce faire, branchez le câble de connexion jack 3,5 mm sur la prise AUX.



Brancher un support USB

Vous pouvez brancher un support USB sur la micro chaîne stéréo. Vous pouvez ainsi lire les fichiers musicaux stockés sur le périphérique USB. Veuillez noter que la micro chaîne stéréo ne prend pas en charge la lecture des fichiers vidéo.

- Pour lire la musique de votre clé USB sur la micro chaîne stéréo, branchez une clé USB dans la prise USB.



NOTE :

*Il existe de nombreux systèmes et formats de périphériques. Par conséquent, il est impossible de garantir que l'appareil pourra lire n'importe quelle source USB. Selon la taille du support de stockage, l'appareil mettra plus ou moins de temps à reconnaître le périphérique USB. Les systèmes **FAT16** et **FAT32** sont reconnus par l'appareil. Le format lu est le format **MP3**. Les disques durs externes ne sont pas reconnus.*

Première configuration

- Appuyez sur la touche Marche/Arrêt de la télécommande ou de la chaîne stéréo pour allumer l'appareil.
- Lors de la première mise en marche, il vous sera demandé de configurer la langue du système, la date et l'heure ainsi que la connexion réseau de la chaîne stéréo.



NOTE :

Vous pouvez confirmer vos saisies en appuyant sur le régulateur de volume de la chaîne stéréo ou en appuyant sur le bouton OK de la télécommande. Nous faisons référence aux boutons de la télécommande dans ce mode d'emploi.

Régler la langue

1. Allumez la chaîne comme décrit ci-dessus.
2. Sélectionnez la langue du système en tournant le régulateur de volume (chaîne stéréo) ou en appuyant sur la croix directionnelle (télécommande).
3. Appuyez sur la touche OK pour confirmer votre choix.
4. Si le message "**Start Setup Wizard now**" apparaît à l'écran, sélectionnez "**Yes**" en tournant le bouton de volume de la chaîne stéréo ou en appuyant sur la croix directionnelle.

- Appuyez sur le bouton OK pour confirmer votre sélection et lancer l'assistant de configuration.



NOTE :

*Si vous sélectionnez "**Non**", l'appareil vous propose de reporter la configuration à la prochaine mise en marche.*

Régler l'heure et la date

- Sélectionnez le format d'affichage de l'heure en tournant le bouton de volume ou en appuyant sur la croix directionnelle (format 12 heures / format 24 heures).
- Appuyez sur la touche OK pour confirmer votre choix.
- Sélectionnez la façon dont l'heure doit être mise à jour en tournant le bouton de volume ou en appuyant sur la croix directionnelle. (DAB, FM, réseau, pas de mise à jour)
- Appuyez sur la touche OK pour confirmer votre choix.



NOTE :

*Si vous avez sélectionné "**Mise à jour depuis le réseau**", configurez votre fuseau horaire dans la fenêtre d'après.*

- Activez ou non le passage à l'heure d'été / d'hiver en tournant le bouton de volume ou en appuyant sur la croix directionnelle.
- Appuyez sur la touche OK pour confirmer votre choix.



NOTE :

*Si vous avez sélectionné "**Pas de mise à jour**" à l'étape 3, suivez la procédure ci-après pour régler l'heure manuellement :*

- L'emplacement du chiffre des jours clignote.
 - Sélectionnez le jour en tournant le régulateur de volume (chaîne stéréo) ou en appuyant sur la croix directionnelle (télécommande).
 - Appuyez sur la touche OK de la télécommande pour confirmer votre choix.
- L'emplacement du chiffre des mois clignote.
 - Sélectionnez le mois en tournant le bouton de volume ou en appuyant sur la croix directionnelle.
 - Appuyez sur la touche OK de la télécommande pour confirmer votre choix.
- L'emplacement du chiffre de l'année clignote.
 - Sélectionnez l'année en tournant le bouton de volume ou en appuyant sur la croix directionnelle.
 - Appuyez sur la touche OK de la télécommande pour confirmer votre choix.
- L'emplacement du chiffre des heures clignote.
 - Sélectionnez les heures en tournant le bouton de volume ou en appuyant sur la croix directionnelle.
 - Appuyez sur la touche OK pour confirmer votre choix.
- L'emplacement du chiffre des minutes clignote.

1. Sélectionnez les minutes en tournant le bouton de volume ou en appuyant sur la croix directionnelle.
2. Appuyez sur la touche OK de la télécommande pour confirmer votre choix.

Établir une connexion avec un réseau

Les noms (SSID) des réseaux trouvés sont affichés dans une liste. Les points d'accès wifi qui fournissent des connexions par WPA portent l'inscription **[WPS]**. Juste en dessous, vous pouvez voir :

Rescan : Lancer une nouvelle recherche de réseaux.

Manual Config : Saisir les données de connexion manuellement.

- Sélectionnez le réseau auquel la chaîne stéréo doit être connectée en tournant le bouton de volume (chaîne stéréo) ou en appuyant sur la croix directionnelle (télécommande).
- Appuyez sur la touche OK pour confirmer votre choix.



NOTE :

La chaîne stéréo se connecte automatiquement si le réseau est non crypté (ouvert).

Configuration wifi WPS

Pour vous connecter à un réseau crypté, suivez les étapes suivantes.



NOTE :

*Si vous ne souhaitez pas vous connecter par WPS, sélectionnez "**SKIP WPS**".*

WPS-Taste

1. Sélectionnez "**PUSH BUTTON**" afin d'utiliser la fonction WPS grâce au bouton WPS du routeur.
2. Appuyez sur le bouton WPS du routeur, puis sur le bouton OK pour confirmer la connexion à la chaîne stéréo.



NOTE :

Selon le routeur, il peut être nécessaire de maintenir la touche WPS appuyée pendant quelques secondes. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le mode d'emploi de votre routeur.

3. L'appareil établit alors une connexion au réseau. Si la connexion réussit, un message s'affiche.
- Tant que la connexion au réseau est active, l'appareil peut lire des médias sur le réseau et recevoir des stations radio Internet.
 - L'appareil stocke les données de connexion de sorte qu'il n'est pas nécessaire de les saisir à nouveau.



NOTE :

Vous pouvez accéder à la fonction WPS à tout moment en maintenant le bouton Info enfoncé. Veuillez également vous référer au mode d'emploi de votre routeur.

Saisir le code PIN

Si votre routeur n'a pas de bouton WPS, mais qu'il peut tout de même établir une connexion WPS par code PIN, sélectionnez **"ENTER PIN"**.

- Saisissez le code PIN affiché sur l'écran de la chaîne stéréo dans l'interface web de votre routeur, puis appuyez sur le bouton OK pour confirmer votre saisie.
- L'appareil établit alors une connexion au réseau. Si la connexion réussit, un message s'affiche.
- Tant que la connexion au réseau est active, l'appareil peut lire des médias sur le réseau et recevoir des stations radio Internet.
- L'appareil stocke les données de connexion de sorte qu'il n'est pas nécessaire de les saisir à nouveau.

Saisir la clé de réseau

Si vous avez ignoré le menu WPS, vous devez entrer une clé de réseau.

- Vous pouvez saisir la clé de réseau en tournant le bouton de volume de la chaîne stéréo ou en appuyant sur la croix directionnelle de la télécommande.
- Sélectionnez un caractère et confirmez votre saisie en appuyant sur la touche OK.
- Pour supprimer un caractère, sélectionnez **"BKSP"** et confirmez votre sélection en appuyant sur la touche OK.
- Si vous souhaitez annuler votre saisie, sélectionnez **"CANCEL"** et confirmez votre sélection en appuyant sur la touche OK.
- Une fois que vous avez entièrement saisi la clé de réseau, confirmez votre saisie en appuyant sur la touche OK.
- L'appareil établit alors une connexion au réseau. Si la connexion réussit, un message s'affiche. Appuyez sur la touche OK pour valider le message.
- Tant que la connexion au réseau est active, l'appareil peut lire des médias sur le réseau et recevoir des stations radio Internet.
- L'appareil mémorise la clé du réseau de telle sorte qu'il n'est pas nécessaire de la saisir à nouveau.

Utilisation



NOTE :

Dépliez complètement l'antenne télescopique à l'arrière de la chaîne stéréo pour assurer une bonne réception du signal.

Allumer / mettre en veille

- Appuyez sur la touche Marche/Arrêt de la télécommande ou de la chaîne stéréo pour allumer l'appareil.
- Appuyez à nouveau sur la touche Marche/Arrêt pour passer en mode veille. L'écran affiche la date et l'heure.

Éteindre

- Éteignez la chaîne stéréo en la débranchant de l'alimentation électrique. L'écran s'éteint.

Réglages dans le menu principal

Dans le menu principal, vous pouvez utiliser la touche Mode pour accéder aux modes suivants :

- Internet Radio -> Podcast -> radio DAB -> radio FM -> CD -> USB -> AUX in (appareil externe) -> Bluetooth

Minuteur d'arrêt

Si vous activez le minuteur d'arrêt, la chaîne stéréo s'éteint automatiquement au bout de la durée programmée.

- Sous "**SLEEP**", réglez le mode du minuteur d'arrêt en choisissant parmi les options suivantes :
"SLEEP OFF" > "15 MINUTES" > "30 MINUTES" > "45 MINUTES" > "60 MINUTES"

Vous pouvez également régler le minuteur d'arrêt en appuyant plusieurs fois sur le bouton de mise en veille de la télécommande :

- Appuyez plusieurs fois sur la touche Mise en veille de la télécommande pour régler le minuteur d'arrêt :
"15 MINUTES" > "30 MINUTES" > "45 MINUTES" > "60 MINUTES"
- L'écran affiche un croissant de lune et la durée sélectionnée.
- Pour désactiver le minuteur d'arrêt, appuyez plusieurs fois sur le bouton de mise en veille jusqu'à ce que "SLEEP OFF" s'affiche à l'écran.

Régler l'alarme

Vous pouvez régler deux heures d'alarme sous "**ALARM**".

Régler l'heure de l'alarme

Sous "**HEURE**", réglez l'heure à laquelle l'alarme doit se déclencher.

Activer / désactiver l'alarme

Sous "**REPEAT**", vous pouvez activer ou désactiver l'alarme et définir le moment où l'alarme doit se répéter.

- Choisissez "**UNE FOIS**" pour que l'alarme sonne une fois.
- Choisissez "**QUOTIDIEN**" pour que l'alarme sonne tous les jours.
- Choisissez "**WEEK-END**" pour que l'alarme sonne tous les week-ends.
- Choisissez "**JOURS DE LA SEMAINE**" pour que l'alarme sonne tous les jours de la semaine (hors week-end).
- Choisissez "**OFF**" pour désactiver l'alarme.

Régler la sonnerie de l'alarme

Réglez le son de l'alarme sous "**MODE**".

- "**SONNERIE**" : Vous entendrez une sonnerie classique.
- "**RADIO INTERNET**" : Vous entendrez la radio Internet en guise de sonnerie.
- "**DAB**" : Vous entendrez la radio DAB en guise de sonnerie.

- **"FM"** : Vous entendrez la radio FM en guise de sonnerie.

Choisir la station pour l'alarme

Si vous avez choisi une alarme radio Internet, DAB ou FM, vous pouvez déterminer la station radio en question sous **"PROGRAMME"**.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la section **"Sauvegarder les stations individuellement"**.

Régler le volume de l'alarme

Réglez le volume de l'alarme sous **"VOLUME"**.

Enregistrer les réglages de l'alarme

Pour sauvegarder les paramètres de l'alarme, sélectionnez **"SAVE"** et appuyez sur OK pour confirmer.

Réglage de l'affichage

1. Dans le menu principal, rendez-vous dans les réglages du système et appuyez sur la touche OK de la télécommande ou sur le bouton de réglage du volume.
2. Sélectionnez l'option **Lumière** et appuyez sur le bouton OK de la télécommande ou sur le bouton de volume.
 - Sous **Extinction**, réglez le temps au bout duquel l'écran doit s'éteindre une fois que vous avez éteint la chaîne stéréo.
 - Réglez la luminosité de l'écran sous **Fonctionnement**.
 - Sous **Standby**, réglez si l'écran doit être éclairé en mode veille, ainsi que sa luminosité.



NOTE :

Vous pouvez également régler la luminosité de l'écran pendant le fonctionnement avec la télécommande. Pour ce faire, appuyez de façon répétée sur le bouton de luminosité jusqu'à ce que vous ayez atteint la luminosité de votre choix.

Son

Volume

- Pour régler le volume, utilisez le bouton Volume +/Volume - de la télécommande ou le bouton de volume de la chaîne stéréo.

Égaliseur

- Appuyez sur la touche EQ de la télécommande pour accéder aux différentes réglages sonores.
 - **Normal, Moyen, Jazz, Rock, Soundtrack, Classique, Pop, Informations** ou **Mon EQ**.

**NOTE :**

Le réglage sélectionné est affiché à l'écran. Lorsque l'option **Normal** est sélectionnée, l'égaliseur est désactivé et le son est reproduit tel quel.

Mon EQ

1. Dans le menu principal, rendez-vous dans les réglages du système et appuyez sur la touche OK de la télécommande ou sur le bouton de réglage du volume.
2. Sélectionnez l'option **Égaliseur** et appuyez sur le bouton OK de la télécommande ou sur le bouton de volume.
3. Sélectionnez l'option **Mon égaliseur EQ** et appuyez sur le bouton OK de la télécommande ou sur le bouton de volume.
4. Sélectionnez l'option **Basses** et appuyez sur le bouton OK de la télécommande ou sur le bouton de volume.
5. Tournez le bouton de volume de la chaîne stéréo ou appuyez sur les touches fléchées (haut ou bas) de la télécommande pour régler le niveau des basses.
6. Enregistrez vos paramètres à l'aide de la flèche gauche de la télécommande. Vous pouvez aussi choisir **Menu précédent** ou **Retour** en appuyant sur le bouton OK de la télécommande ou sur le bouton de réglage du volume de la chaîne.
7. Sélectionnez l'option **Aigus** et répétez les étapes 5 et 6 pour les régler et les enregistrer.

Radio Internet

Pour écouter la radio Internet, sélectionnez **INTERNET RADIO** et confirmez votre choix en appuyant sur la touche OK ou en appuyant plusieurs fois sur la touche Mode.

Choisir un service radio

Sélectionnez une entrée pour bénéficier des services correspondants.

France

La rubrique **France** comporte toutes les stations affectées à la France.

Actuel

Les dernières chaînes sélectionnées sont affichées ici.

Rechercher

Vous pouvez chercher une station précise.

Pays

Vous pouvez choisir des stations du monde entier dans la rubrique **Pays**.

Favoris

Sélectionnez des stations à partir de vos favoris.

Découvrir

Découvrez des chaînes qui vous sont proposées sur la base de vos précédents favoris.

Podcasts

Pour écouter des podcasts, sélectionnez **PODCASTS** et confirmez votre choix en appuyant sur la touche OK ou en appuyant plusieurs fois sur la touche Mode.

Choisir un podcast

Sélectionnez une entrée pour bénéficier des services correspondants.

Allemagne

La rubrique **France** comporte tous les podcasts affectés à la France.

Rechercher

Vous pouvez chercher un podcast particulier.

Pays

Vous pouvez choisir des podcasts du monde entier dans la rubrique **Pays**.

Découvrir

Découvrez des podcasts qui vous sont proposés sur la base de vos précédents favoris.

Se connecter à une station radio / un podcast Internet

Une fois que vous avez sélectionné une station / un podcast comme décrit ci-dessus, la chaîne stéréo se connecte au serveur de radio Internet. Les informations suivantes s'affichent à l'écran :

- Nom du canal
- Heure
- Informations sur la radio
- Connexion à un réseau wifi

Appuyez plusieurs fois sur la touche Info pour afficher d'autres informations :

- Langue et lieu
- Tampon de lecture
- Informations sur le débit binaire, le codec utilisé et le taux de balayage
- Date

Mémoriser une station de radio



NOTE :

Vous pouvez stocker les stations de radio Internet dans un emplacement mémoire. Une fois la station stockée dans un emplacement mémoire, l'emplacement mémoire est affiché sur l'écran pendant la lecture.

1. Maintenez la touche FAV enfoncée jusqu'à ce que la liste des emplacements mémoire s'affiche à l'écran.
2. Sélectionnez un emplacement mémoire et confirmez en appuyant sur la touche OK. La station est enregistrée.
3. Pour revenir à la station de radio, appuyez sur la touche FAV et sélectionnez la station dans la liste. Appuyez sur la touche OK pour lire la station.

Radio DAB et FM

Le système stéréo peut recevoir les stations radio DAB et FM.

- Appuyez sur la touche Mode de la télécommande ou de la chaîne stéréo pour régler le mode radio. L'écran affiche **Radio DAB** ou **Radio FM**.

Régler la station

Radio DAB

- Appuyez sur le bouton Avant ou Retour pour syntoniser une station. La station est affichée à l'écran.

Radio FM

- Appuyez sur le bouton Avant ou Retour pour syntoniser une station. La station est affichée à l'écran.

Enregistrer et choisir une station

Enregistrer automatiquement toutes les stations (FM seulement)

- Maintenez la touche Lecture appuyée. Une recherche automatique des stations est lancée. Les stations sont sauvegardées les unes après les autres.

Mémoriser une seule station

- Définissez une station que vous voulez sauvegarder.
- Maintenez la touche FAV de la télécommande enfoncée. L'écran affiche la station actuellement stockée dans la mémoire et la position du programme correspondant. Si aucune station de radio n'est enregistrée à l'emplacement sélectionné, la mention [NON DISPONIBLE] s'affiche avec les informations sur le programme.
- Utilisez la croix de la télécommande pour sélectionner la position du programme pour la chaîne.
- Appuyez sur la touche OK pour enregistrer la station. L'écran affiche **SAVED**.

Lire les stations mémorisées

- Appuyez sur la touche FAV. L'écran affiche le premier emplacement de sauvegarde.
- Utilisez la croix pour sélectionner la position du programme. Le nom de la station est affiché à côté de la position du programme.
- Pour accéder à la chaîne sélectionnée, appuyez sur le bouton OK. La radio est lancée.

Informations sur la station

Il est possible d'afficher des informations supplémentaires telles que le nom de la station de radio et le titre du morceau diffusé

- Appuyez sur la touche Info une fois ou plusieurs fois pour afficher ces informations dans l'ordre.

Réglages DAB ou FM

Suivez la procédure ci-dessous pour naviguer dans le menu et modifier les paramètres :

- Sélectionnez d'abord le mode radio DAB Radio ou FM Radio comme décrit ci-dessus. Vous pouvez effectuer différents réglages en fonction du mode sélectionné.
- Appuyez sur la touche Menu pour ouvrir le menu.
- Appuyez sur le bouton OK ou utilisez la croix pour ouvrir un menu spécifique ou confirmer un réglage.
- Appuyez sur la touche Menu ou utilisez la croix pour revenir au menu précédent.

Nom du menu	Description
Liste des stations (DAB seulement)	Affiche toutes les stations
Scan (DAB seulement)	Recherche automatique de stations
Réglage manuel (DAB seulement)	Régler manuellement la fréquence
Supprimer les stations inactives (DAB seulement)	Supprime toutes les chaînes qui ne peuvent être reçues dans la région
Réglages volume	
DRC HIGH	DRC (Dynamic Range Control) : Sélection compressée ; réglage standard : OFF
DRC MOYEN	
DRC OFF	
Ordre des chaînes (DAB seulement)	
Alphanumérique	Définir la manière dont les stations sont triées dans la liste des stations
Fournisseur	
Réglage de balayage : stations fortes uniquement (FM seulement)	Choisissez si vous souhaitez rechercher toutes les stations (y compris celles à faible réception) ou uniquement les stations à forte réception
Réglage audio : mono seulement (FM seulement)	Choisissez si le son doit être diffusé en mono ou en stéréo

Lecture de CD et de dispositifs de stockage USB

Appuyez sur la touche Mode de la télécommande ou appuyez plusieurs fois sur la touche Menu de l'appareil pour atteindre le mode souhaité. L'écran affiche **CD** ou **USB**.

Informations sur les pistes (ID3)

Si le CD ou le support USB contient des pistes avec des informations ID3, appuyez sur le bouton Info pendant la lecture de la piste. Le titre de la chanson, l'artiste et le nom de l'album sont affichés l'un après l'autre sur l'écran.

Insérer et sortir un CD



NOTE :

Veillez à laisser 15 cm d'espace devant l'appareil afin que le CD puisse être facilement retiré.

- Appuyez sur le bouton Reject CD sur la chaîne stéréo ou sur la télécommande pour ouvrir le lecteur CD. L'écran affiche **OPEN**.
- Insérez le CD dans le logement CD en plaçant le côté avec inscriptions/impressions vers le haut.
- Appuyez à nouveau sur le bouton Reject CD sur la chaîne stéréo pour fermer le lecteur CD. L'écran affiche **LOADING**.
- Le nombre total de pistes sur le CD et la durée totale de fonctionnement sont affichés. Le premier titre est lu automatiquement.
- Si aucun CD n'est inséré ou si le CD ne peut pas être lu, l'écran affiche **NO CD**.

Insérer un support USB

- Insérez une clé USB dans le port USB.
- L'écran affiche le nombre total d'albums et de titres.
- La lecture commence automatiquement avec la première piste du premier album.

Démarrer la lecture / Mettre en pause

- Utilisez le bouton Play de la télécommande ou le bouton Play de la chaîne stéréo pour lancer la lecture.
- Pour interrompre la lecture, appuyez à nouveau sur la touche de lecture.
- Appuyez à nouveau sur la touche de lecture pour reprendre la lecture.

Sélection des titres, rembobinage rapide / avance rapide

- Appuyez sur le bouton Arrière pour revenir au début de la piste en cours de lecture.
- Appuyez à nouveau sur la touche pour lire le titre précédent.
- Appuyez sur la touche Avant pour lire le titre suivant.
- Maintenez la touche Arrière pour rembobiner rapidement une piste. Maintenez la touche Avant pour avancer rapidement.

Choisir un dossier

Si vous lisez des fichiers MP3, vous pouvez les enregistrer dans différents dossiers pour garder une meilleure vue d'ensemble des morceaux.

- Utilisez la croix pour changer de dossier sur un disque MP3.

Répétition / Lecture aléatoire

Appuyez sur la touche Menu pour activer la lecture aléatoire ou pour activer la lecture répétée. L'appareil dispose de différents modes :

- Répéter une chanson
- Répéter le dossier
- Répéter tout

Mode bluetooth

Vous pouvez utiliser la fonction bluetooth pour lire de la musique à partir d'appareils sans fil (lecteurs MP3, téléphones mobiles, etc.)

- Appuyez sur la touche Mode de la télécommande ou la touche Menu de la chaîne jusqu'à ce que l'écran affiche **BLUETOOTH**.

Connecter un appareil bluetooth

- Activez la fonction bluetooth sur votre appareil externe, puis connectez-vous. Pour plus d'informations, consultez le mode d'emploi de votre appareil. La chaîne stéréo s'appelle ZX1841.
- Si on vous demande d'entrer un mot de passe sur l'appareil externe, entrez "0000" comme mot de passe.
- Vous pouvez alors utiliser l'appareil externe avec la chaîne stéréo.
- Si vous voulez arrêter le transfert de données bluetooth, désactivez le bluetooth ou sélectionnez un autre mode dans le menu de la chaîne stéréo.

Contrôle par télécommande pour les appareils externes

- Appuyez sur le bouton Volume +/ Volume - pour régler le volume.
- Appuyez sur la touche OK de la télécommande ou sur la touche Play de la chaîne stéréo pour lancer ou interrompre la lecture.
- Appuyez sur le bouton Retour pour revenir à la piste précédente ou sur le bouton Avant pour passer à la piste suivante.



NOTE :

Tous les appareils externes ne peuvent pas utiliser les fonctions de la télécommande.

Écouter de la musique en bluetooth

- Connectez un appareil externe pour contrôler la lecture.
- Appuyez plusieurs fois sur la touche Mode de la télécommande ou la touche Menu de la chaîne jusqu'à ce que l'écran affiche **AUX IN**.

Réglages Internet

Réglez les paramètres Internet sous **PARAMÈTRES INTERNET**.

Réseau réseau

- Sélectionnez **NETWORK ASSISTANT** pour rechercher des réseaux.
- Ensuite, entrez la clé WEP / WPA pour connecter l'appareil au réseau AP sans fil.

Établir une connexion WPS

- Sous **PBC WLAN SETUP**, vous pouvez établir une connexion WPS.

- Activez la connexion WPS sur l'appareil prenant en charge le WPS et confirmez la connexion sur la chaîne stéréo. Sélectionnez **OUI** et confirmez votre sélection en appuyant sur la touche OK.

Affichage des paramètres

Les informations sur le réseau connecté et l'adresse MAC de l'équipement sont affichées sous **PARAMÈTRES D'AFFICHAGE**.

Réglages manuels

Sélectionnez la connexion sans fil (WLAN) dans **PARAMÈTRES MANUELS** et réglez la fonction DHCP sur **DHCP ENABLE** ("activer") ou **DHCP DISABLE** ("désactiver").

Modifier le PIN du réseau distant

Dans **NETREMOTE PIN**, vous pouvez modifier le code pin à 4 chiffres qui est attribué lorsqu'un appareil externe est connecté.

Supprimer le profil réseau

L'appareil enregistre les profils des 4 dernières connexions réseau.

- Allez dans **PROFIL RÉSEAU**.
- Sélectionnez le profil réseau que vous souhaitez supprimer.
- Appuyez sur la touche OK pour confirmer votre choix.
- Appuyez sur **OUI** pour supprimer le réseau de la liste.



NOTE :

Vous ne pouvez pas supprimer un réseau si une connexion est en cours.

Supprimer les paramètres du réseau

Choisissez **OUI** pour supprimer tous les paramètres du réseau.

Mise à jour de la version du logiciel

Sous **SOFTWARE UPDATE**, vous pouvez rechercher des mises à jour pour le logiciel d'exploitation.

Mises à jour

- Sélectionnez **OUI** sous **MISE À JOUR AUTO** pour vérifier automatiquement les mises à jour du logiciel à intervalles réguliers.

Rechercher des mises à jour

- Sélectionnez **CHECK NOW** pour vérifier les mises à jour du logiciel.

Afficher les informations sur le logiciel

- La version du logiciel et le numéro d'identification de l'appareil sont affichés sous **INFO**.

Application



NOTE :

L'application est continuellement améliorée. Par conséquent, il est possible que la description de l'application de ce mode d'emploi ne corresponde pas à la version de l'application la plus récente.

Installer l'application

Il est possible de contrôler la chaîne par application. Pour cela, nous vous recommandons l'application **UNDOK**. Recherchez cette dernière dans Google Play Store (Android) ou dans l'App Store (iOS) et installez-la sur votre appareil mobile.

Connexion à l'application

1. Allumez la chaîne stéréo et assurez-vous qu'elle est connectée au réseau.
2. Connectez votre appareil mobile au même réseau Internet sans fil que celui auquel la chaîne est connectée.
3. Ouvrez l'application. La chaîne stéréo est affichée directement sur l'écran de démarrage.
4. Appuyez sur la chaîne stéréo. La page de contrôle apparaît.

Page de contrôle

- Sélectionnez la source de lecture de la chaîne stéréo sous **SOURCE**.
- Allez sur **NOW RUNNING** pour voir la lecture en cours.
- Allez sur **RECHERCHER** pour trouver des musiques, podcasts et autres du monde entier.
- Utilisez le **curseur de volume** au bas de l'écran pour contrôler le volume de lecture de la chaîne stéréo.
- Utilisez le **bouton Marche/Arrêt** en haut de l'écran pour allumer et éteindre la chaîne stéréo.

Réinitialiser les réglages

Si la chaîne stéréo ne répond plus ou si des problèmes surviennent avec le réseau, réinitialisez l'appareil.

- Débranchez le câble d'alimentation de la prise secteur et rebranchez-le après quelques secondes.
- Ensuite, réinitialisez les paramètres en allant dans le menu **SYSTEM SETTINGS => FACTORY RESET**.
- Appuyez sur **OUI** pour confirmer votre choix.
- Vous devrez alors reconfigurer l'appareil.

Nettoyer l'appareil

- Débranchez toujours l'appareil du réseau électrique avant de le nettoyer.

- Nettoyez le boîtier avec un chiffon doux. N'utilisez pas de solutions chimiques ni de produits de nettoyage. Ceux-ci risquent d'endommager la surface et/ou le lettrage de l'appareil.

**ATTENTION !**

Ne touchez pas et ne nettoyez pas la lentille de l'unité laser !

Dépannage

Problème	Cause(s) probable(s)	Solution
La télécommande ne fonctionne pas.	Les piles sont mal insérées.	Insérez correctement les piles.
	Vous vous trouvez à plus de 7 mètres de la chaîne.	Rapprochez-vous de la chaîne.
	La télécommande n'est pas dirigée vers le capteur.	Visez le capteur avec la télécommande.
Il n'y a pas de son.	Le volume réglé est trop faible.	Augmentez le volume.
	La fonction muette est active.	Désactivez le mode muet.
	Si un appareil externe est connecté par AUX ou bluetooth : le volume de l'appareil externe est trop faible.	Augmentez le volume de l'appareil connecté.
	Un casque est branché. Le son des haut-parleurs est coupé si des écouteurs sont branchés.	Débranchez le casque de la chaîne stéréo.
La radio reçoit mal.	Le signal est trop faible.	Ajustez la fréquence. Déplacez le système stéréo vers un autre endroit pour améliorer la réception.
Le CD ne peut pas être lu.	Le format du CD est incorrect.	L'appareil ne prend en charge que les formats CD spécifiés dans les caractéristiques techniques.
	Le CD est sale ou mal inséré.	Nettoyez le CD et insérez-le dans le lecteur avec l'étiquette / les inscriptions vers le haut.

La chaîne ne fonctionne pas.	L'appareil n'est pas correctement branché à la prise.	Vérifiez que l'appareil est correctement branché à la prise.
	L'appareil est soumis à des interférences dues à la foudre, à l'électricité statique ou à d'autres facteurs externes.	Débranchez et rebranchez l'appareil après quelques secondes.
Impossible d'avoir une connexion Internet.	La connexion wifi doit être rompue.	Vérifiez la connexion wifi et le routeur.
L'alarme ne fonctionne pas.	La fonction est désactivée.	Vérifiez les réglages de l'alarme.
La connexion au routeur pose problème.	Aucun serveur DHCP n'est actif.	Vérifiez les réglages de votre routeur.
	Le port RJ45 ou le module wifi sont défectueux.	Contactez notre service après-vente.
	Vous avez mal saisi la clé réseau.	Ressaisissez la clé de réseau.
Aucune adresse IP n'a été trouvée.	Le DNS n'envoie aucun retour.	Vérifiez les réglages DNS de votre routeur.
	Le DNS utilisé ne reconnaît pas le nom de V-Tuner.com.	Utilisez un autre serveur DNS.
La radio Internet ne peut pas recevoir les adresses IP.	Aucun serveur DHCP n'est actif.	Vérifiez les réglages de votre routeur.
	L'algorithme de cryptage wifi est erroné.	Entrez à nouveau l'algorithme de cryptage WLAN.
	Les interfaces réseau ne fonctionnent pas correctement.	Vérifiez les interfaces réseau.

Caractéristiques techniques

Alimentation		15 V DC 3 A
Adaptateur secteur	Entrée	100 – 240 V AC 50/60 Hz 1A max.
	Sortie	15 V DC 3 A
Télécommande		2 piles AAA
Puissance audio	RMS	30 W
	Pointe	100 W
Bluetooth	Version	5.0
	Fréquence sans fil	2402 – 2480 MHz
	Puissance d'émission max.	1 dBm
	Portée	jusqu'à 10 m
Réseau Internet sans fil	Norme	802.11a/b/g/n
	Fréquence sans fil	2400 – 2483,5 MHz
	Puissance d'émission max.	17 dBm
Formats CD		CD-R, CD-RW, CD audio, MP3 CD
Modes de fonctionnement		Radio Internet, DAB+, FM, bluetooth, USB, AUX, CD
Formats de fichiers pris en charge		MP3
Minuteur d'arrêt		15 / 30 / 60 / 90 / 120 / 150 / 180 min
Alarme		5 / 10 / 20 / 30 / 60 / 90 / 120 min
Connectique		Prise adaptateur secteur Entrée USB Entrée AUX (jack 3,5 mm) Prise casque (jack 3,5 mm) 4 prises haut-parleurs
Dimensions	Radio	22 x 11,9 x 20,5 cm
	Haut-parleurs	15 x 24,5 x 17,2 cm chacun
Poids total		5,6 kg

Contrat de licence logiciel libre

Contrat de licence logiciel libre

Ce produit contient un logiciel distribué entièrement ou partiellement sous licence publique générale GNU, Version 2 (GPL). Vous trouverez ci-après l'intégralité de la version actuelle de ce texte de licence. Puisqu'il s'agit d'un logiciel libre de droits, ses développeurs déclinent toute responsabilité en cas de dégâts ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation. Veuillez noter que la garantie du matériel n'est bien entendu pas concernée. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Pour cela, rendez-vous sur <https://www.pearl.fr>.

Avertissement

Ce contrat est une licence de logiciel libre issue d'une concertation entre ses auteurs afin que le respect de deux grands principes préside à sa rédaction :

- * d'une part, le respect des principes de diffusion des logiciels libres : accès au code source, droits étendus conférés aux utilisateurs,
- * d'autre part, la désignation d'un droit applicable, le droit français, auquel elle est conforme, tant au regard du droit de la responsabilité civile que du droit de la propriété intellectuelle et de la protection qu'il offre aux auteurs et titulaires des droits patrimoniaux sur un logiciel.

Les auteurs de la licence CeCILL (pour Ce[a] C[nrs] I[nria] L[ogiciel] L[ibre]) sont : Commissariat à l'Énergie Atomique - CEA, établissement public de recherche à caractère scientifique, technique et industriel, dont le siège est situé 25 rue Leblanc, immeuble Le Ponant D, 75015 Paris.

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé 3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16.

Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique - INRIA, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé Domaine de Voluceau, Rocquencourt, BP 105, 78153 Le Chesnay cedex.

Préambule

Ce contrat est une licence de logiciel libre dont l'objectif est de conférer aux utilisateurs la liberté de modification et de redistribution du logiciel régi par cette licence dans le cadre d'un modèle de diffusion en logiciel libre.

L'exercice de ces libertés est assorti de certains devoirs à la charge des utilisateurs afin de préserver ce statut au cours des redistributions ultérieures.

L'accessibilité au code source et les droits de copie, de modification et de redistribution qui en découlent ont pour contrepartie de n'offrir aux utilisateurs qu'une garantie limitée et de ne faire peser sur l'auteur du logiciel, le titulaire des droits patrimoniaux et les concédants successifs qu'une responsabilité restreinte.

A cet égard l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, à la modification et/ou au développement et à la reproduction du logiciel par l'utilisateur étant donné sa spécificité de logiciel libre, qui peut le rendre complexe à manipuler et qui le réserve donc à des développeurs ou des professionnels avertis possédant des connaissances informatiques approfondies. Les utilisateurs sont donc invités à charger et tester l'adéquation du logiciel à leurs besoins dans des conditions permettant d'assurer la sécurité de leurs systèmes et/ou de leurs données et, plus généralement, à l'utiliser et l'exploiter dans les mêmes conditions de sécurité. Ce contrat peut être reproduit et diffusé librement, sous réserve de le conserver en l'état, sans ajout ni

suppression de clauses.

Ce contrat est susceptible de s'appliquer à tout logiciel dont le titulaire des droits patrimoniaux décide de soumettre l'exploitation aux dispositions qu'il contient.

Article 1 - DÉFINITIONS

Dans ce contrat, les termes suivants, lorsqu'ils seront écrits avec une lettre capitale, auront la signification suivante :

Contrat : désigne le présent contrat de licence, ses éventuelles versions postérieures et annexes.

Logiciel : désigne le logiciel sous sa forme de Code Objet et/ou de Code Source et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de l'acceptation du Contrat par le Licencié.

Logiciel Initial : désigne le Logiciel sous sa forme de Code Source et éventuellement de Code Objet et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de leur première diffusion sous les termes du Contrat.

Logiciel Modifié : désigne le Logiciel modifié par au moins une Contribution.

Code Source : désigne l'ensemble des instructions et des lignes de programme du Logiciel et auquel l'accès est nécessaire en vue de modifier le Logiciel.

Code Objet : désigne les fichiers binaires issus de la compilation du Code Source.

Titulaire : désigne le ou les détenteurs des droits patrimoniaux d'auteur sur le Logiciel Initial.

Licencié : désigne le ou les utilisateurs du Logiciel ayant accepté le Contrat.

Contributeur : désigne le Licencié auteur d'au moins une Contribution.

Concédant : désigne le Titulaire ou toute personne physique ou morale distribuant le Logiciel sous le Contrat.

Contribution : désigne l'ensemble des modifications, corrections, traductions, adaptations et/ou nouvelles fonctionnalités intégrées dans le Logiciel par tout Contributeur, ainsi que tout Module Interne.

Module : désigne un ensemble de fichiers sources y compris leur documentation qui permet de réaliser des fonctionnalités ou services supplémentaires à ceux fournis par le Logiciel.

Module Externe : désigne tout Module, non dérivé du Logiciel, tel que ce Module et le Logiciel s'exécutent dans des espaces d'adressage différents, l'un appelant l'autre au moment de leur exécution.

Module Interne : désigne tout Module lié au Logiciel de telle sorte qu'ils s'exécutent dans le même espace d'adressage.

GNU GPL : désigne la GNU General Public License dans sa version 2 ou toute version ultérieure, telle que publiée par Free Software Foundation Inc.

Parties : désigne collectivement le Licencié et le Concédant.

Ces termes s'entendent au singulier comme au pluriel.

Article 2 - OBJET

Le Contrat a pour objet la concession par le Concédant au Licencié d'une licence non exclusive, cessible et mondiale du Logiciel telle que définie ci-après à l'article 5 pour toute la durée de protection des droits portant sur ce Logiciel.

Article 3 - ACCEPTATION

3.1 L'acceptation par le Licencié des termes du Contrat est réputée acquise du fait du premier des faits suivants :

* (i) le chargement du Logiciel par tout moyen notamment par téléchargement à partir d'un serveur distant ou par chargement à partir d'un support physique;

* (ii) le premier exercice par le Licencié de l'un quelconque des droits concédés par le Contrat.

3.2 Un exemplaire du Contrat, contenant notamment un avertissement relatif aux spécificités du Logiciel, à la restriction de garantie et à la limitation à un usage par des utilisateurs expérimentés a été mis à disposition du Licencié préalablement à son acceptation telle que définie à l'article 3.1 ci-dessus et le Licencié reconnaît en avoir pris connaissance.

Article 4 - ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

4.1 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le Contrat entre en vigueur à la date de son acceptation par le Licencié telle que définie en 3.1.

4.2 DURÉE

Le Contrat produira ses effets pendant toute la durée légale de protection des droits patrimoniaux portant sur le Logiciel.

Article 5 - ÉTENDUE DES DROITS CONCÉDÉS

Le Concédant concède au Licencié, qui accepte, les droits suivants sur le Logiciel pour toutes destinations et pour la durée du Contrat dans les conditions ci-après détaillées. Par ailleurs, si le Concédant détient ou venait à détenir un ou plusieurs brevets d'invention protégeant tout ou partie des fonctionnalités du Logiciel ou de ses composants, il s'engage à ne pas opposer les éventuels droits conférés par ces brevets aux Licenciés successifs qui utiliseraient, exploiteraient ou modifieraient le Logiciel. En cas de cession de ces brevets, le Concédant s'engage à faire reprendre les obligations du présent alinéa aux cessionnaires.

5.1 DROIT D'UTILISATION

Le Licencié est autorisé à utiliser le Logiciel, sans restriction quant aux domaines d'application, étant ci-après précisé que cela comporte :

1. la reproduction permanente ou provisoire du Logiciel en tout ou partie par tout moyen et sous toute forme.
2. le chargement, l'affichage, l'exécution, ou le stockage du Logiciel sur tout support.
3. la possibilité d'en observer, d'en étudier, ou d'en tester le fonctionnement afin de déterminer les idées et principes qui sont à la base de n'importe quel élément de ce Logiciel; et ceci, lorsque le Licencié effectue toute opération de chargement, d'affichage, d'exécution, de transmission ou de stockage du Logiciel qu'il est en droit d'effectuer en vertu du Contrat.

5.2 DROIT D'APPORTER DES CONTRIBUTIONS

Le droit d'apporter des Contributions comporte le droit de traduire, d'adapter, d'arranger ou d'apporter toute autre modification au Logiciel et le droit de reproduire le logiciel en résultant. Le Licencié est autorisé à apporter toute Contribution au Logiciel sous réserve de mentionner, de façon explicite, son nom en tant qu'auteur de cette Contribution et la date de création de celle-ci.

5.3 DROIT DE DISTRIBUTION

Le droit de distribution comporte notamment le droit de diffuser, de transmettre et de communiquer le Logiciel au public sur tout support et par tout moyen ainsi que le droit de mettre sur le marché à titre onéreux ou gratuit, un ou des exemplaires du Logiciel par tout procédé. Le Licencié est autorisé à distribuer des copies du Logiciel, modifié ou non, à des tiers dans les conditions ci-après détaillées.

5.3.1 DISTRIBUTION DU LOGICIEL SANS MODIFICATION

Le Licencié est autorisé à distribuer des copies conformes du Logiciel, sous forme de Code Source ou de Code Objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée :

1. d'un exemplaire du Contrat,
2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9, et que, dans le cas où seul le Code Objet du Logiciel est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au Code Source complet du Logiciel en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du Code Source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

5.3.2 DISTRIBUTION DU LOGICIEL MODIFIÉ

Lorsque le Licencié apporte une Contribution au Logiciel, les conditions de distribution du Logiciel Modifié en résultant sont alors soumises à l'intégralité des dispositions du Contrat. Le Licencié est autorisé à distribuer le Logiciel Modifié, sous forme de code source ou de code objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée :

1. d'un exemplaire du Contrat,
2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9, et que, dans le cas où seul le code objet du Logiciel Modifié est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au code source complet du Logiciel Modifié en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du code source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

5.3.3 DISTRIBUTION DES MODULES EXTERNES

Lorsque le Licencié a développé un Module Externe les conditions du Contrat ne s'appliquent pas à ce Module Externe, qui peut être distribué sous un contrat de licence différent.

5.3.4 COMPATIBILITÉ AVEC LA LICENCE GNU GPL

Le Licencié peut inclure un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL dans le Logiciel modifié ou non et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Le Licencié peut inclure le Logiciel modifié ou non dans un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Article 6 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

6.1 SUR LE LOGICIEL INITIAL

Le Titulaire est détenteur des droits patrimoniaux sur le Logiciel Initial. Toute utilisation du Logiciel Initial est soumise au respect des conditions dans lesquelles le Titulaire a choisi de diffuser son œuvre et nul autre n'a la faculté de modifier les conditions de diffusion de ce Logiciel Initial. Le Titulaire s'engage à ce que le Logiciel Initial reste au moins régi par le Contrat et ce, pour la durée visée à l'article 4.2.

6.2 SUR LES CONTRIBUTIONS

Le Licencié qui a développé une Contribution est titulaire sur celle-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable.

6.3 SUR LES MODULES EXTERNES

Le Licencié qui a développé un Module Externe est titulaire sur celui-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable et reste libre du choix du contrat régissant sa diffusion.

6.4 DISPOSITIONS COMMUNES

Le Licencié s'engage expressément :

1. à ne pas supprimer ou modifier de quelque manière que ce soit les mentions de propriété intellectuelle apposées sur le Logiciel;
2. à reproduire à l'identique lesdites mentions de propriété intellectuelle sur les copies du Logiciel modifié ou non.

Le Licencié s'engage à ne pas porter atteinte, directement ou indirectement, aux droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contribuables sur le Logiciel et à prendre, le cas échéant, à l'égard de son personnel toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect des dits droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contribuables.

Article 7 - SERVICES ASSOCIÉS

7.1 Le Contrat n'oblige en aucun cas le Concédant à la réalisation de prestations d'assistance technique ou de maintenance du Logiciel. Cependant le Concédant reste libre de proposer ce type de services. Les termes et conditions d'une telle assistance technique et/ou d'une telle maintenance seront alors déterminés dans un acte séparé. Ces actes de maintenance et/ou assistance technique n'engageront que la seule responsabilité du Concédant qui les propose.

7.2 De même, tout Concédant est libre de proposer, sous sa seule responsabilité, à ses licenciés une garantie, qui n'engagera que lui, lors de la redistribution du Logiciel et/ou du Logiciel Modifié et ce, dans les conditions qu'il souhaite. Cette garantie et les modalités financières de son application feront l'objet d'un acte séparé entre le Concédant et le Licencié.

Article 8 - RESPONSABILITÉ

8.1 Sous réserve des dispositions de l'article 8.2, le Licencié a la faculté, sous réserve de prouver la faute du Concédant concerné, de solliciter la réparation du préjudice direct qu'il subirait du fait du Logiciel et dont il apportera la preuve.

8.2 La responsabilité du Concédant est limitée aux engagements pris en application du Contrat et ne saurait être engagée en raison notamment :

- (i) des dommages dus à l'inexécution, totale ou partielle, de ses obligations par le Licencié,
- (ii) des dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation ou des performances du Logiciel subis par le Licencié et (iii) plus généralement d'un quelconque dommage indirect. En particulier, les Parties conviennent expressément que tout préjudice financier ou commercial (par exemple perte de données, perte de bénéfices, perte d'exploitation, perte de clientèle ou de commandes, manque à gagner, trouble commercial quelconque) ou toute action dirigée contre le Licencié par un tiers, constitue un dommage indirect et n'ouvre pas droit à réparation par le Concédant.

Article 9 - GARANTIE

9.1 Le Licencié reconnaît que l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques au moment de la mise en circulation du Logiciel ne permet pas d'en tester et d'en vérifier toutes les utilisations ni de détecter l'existence d'éventuels défauts. L'attention du Licencié a été attirée sur ce point sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, la modification et/ou au développement et à la reproduction du Logiciel qui sont réservés à des utilisateurs avertis. Il relève de la responsabilité du Licencié de contrôler, par tous moyens, l'adéquation du produit à ses besoins, son bon fonctionnement et de s'assurer qu'il ne causera pas de dommages aux personnes et aux biens.

9.2 Le Concédant déclare de bonne foi être en droit de concéder l'ensemble des droits attachés au Logiciel (comprenant notamment les droits visés à l'article 5).

9.3 Le Licencié reconnaît que le Logiciel est fourni "en l'état" par le Concédant sans autre

garantie, expresse ou tacite, que celle prévue à l'article 9.2 et notamment sans aucune garantie sur sa valeur commerciale, son caractère sécurisé, innovant ou pertinent. En particulier, le Concédant ne garantit pas que le Logiciel est exempt d'erreur, qu'il fonctionnera sans interruption, qu'il sera compatible avec l'équipement du Licencié et sa configuration logicielle ni qu'il remplira les besoins du Licencié.

9.4 Le Concédant ne garantit pas, de manière expresse ou tacite, que le Logiciel ne porte pas atteinte à un quelconque droit de propriété intellectuelle d'un tiers portant sur un brevet, un logiciel ou sur tout autre droit de propriété. Ainsi, le Concédant exclut toute garantie au profit du Licencié contre les actions en contrefaçon qui pourraient être diligentées au titre de l'utilisation, de la modification, et de la redistribution du Logiciel. Néanmoins, si de telles actions sont exercées contre le Licencié, le Concédant lui apportera son aide technique et juridique pour sa défense. Cette aide technique et juridique est déterminée au cas par cas entre le Concédant concerné et le Licencié dans le cadre d'un protocole d'accord. Le Concédant dégage toute responsabilité quant à l'utilisation de la dénomination du Logiciel par le Licencié. Aucune garantie n'est apportée quant à l'existence de droits antérieurs sur le nom du Logiciel et sur l'existence d'une marque.

Article 10 - RÉSILIATION

10.1 En cas de manquement par le Licencié aux obligations mises à sa charge par le Contrat, le Concédant pourra résilier de plein droit le Contrat trente (30) jours après notification adressée au Licencié et restée sans effet.

10.2 Le Licencié dont le Contrat est résilié n'est plus autorisé à utiliser, modifier ou distribuer le Logiciel. Cependant, toutes les licences qu'il aura concédées antérieurement à la résiliation du Contrat resteront valides sous réserve qu'elles aient été effectuées en conformité avec le Contrat.

Article 11 - DISPOSITIONS DIVERSES

11.1 CAUSE EXTÉRIEURE

Aucune des Parties ne sera responsable d'un retard ou d'une défaillance d'exécution du Contrat qui serait dû à un cas de force majeure, un cas fortuit ou une cause extérieure, telle que, notamment, le mauvais fonctionnement ou les interruptions du réseau électrique ou de télécommunication, la paralysie du réseau liée à une attaque informatique, l'intervention des autorités gouvernementales, les catastrophes naturelles, les dégâts des eaux, les tremblements de terre, le feu, les explosions, les grèves et les conflits sociaux, l'état de guerre...

11.2 Le fait, par l'une ou l'autre des Parties, d'omettre en une ou plusieurs occasions de se prévaloir d'une ou plusieurs dispositions du Contrat, ne pourra en aucun cas impliquer renonciation par la Partie intéressée à s'en prévaloir ultérieurement.

11.3 Le Contrat annule et remplace toute convention antérieure, écrite ou orale, entre les Parties sur le même objet et constitue l'accord entier entre les Parties sur cet objet. Aucune addition ou modification aux termes du Contrat n'aura d'effet à l'égard des Parties à moins d'être faite par écrit et signée par leurs représentants dûment habilités.

11.4 Dans l'hypothèse où une ou plusieurs des dispositions du Contrat s'avèrerait contraire à une loi ou à un texte applicable, existants ou futurs, cette loi ou ce texte prévaudrait, et les Parties feraient les amendements nécessaires pour se conformer à cette loi ou à ce texte. Toutes les autres dispositions resteront en vigueur. De même, la nullité, pour quelque raison que ce soit, d'une des dispositions du Contrat ne saurait entraîner la nullité de l'ensemble du Contrat.

11.5 LANGUE

Le Contrat est rédigé en langue française et en langue anglaise, ces deux versions faisant également foi.

Article 12 - NOUVELLES VERSIONS DU CONTRAT

12.1 Toute personne est autorisée à copier et distribuer des copies de ce Contrat.

12.2 Afin d'en préserver la cohérence, le texte du Contrat est protégé et ne peut être modifié que par les auteurs de la licence, lesquels se réservent le droit de publier périodiquement des mises à jour ou de nouvelles versions du Contrat, qui posséderont chacune un numéro distinct. Ces versions ultérieures seront susceptibles de prendre en compte de nouvelles problématiques rencontrées par les logiciels libres.

12.3 Tout Logiciel diffusé sous une version donnée du Contrat ne pourra faire l'objet d'une diffusion ultérieure que sous la même version du Contrat ou une version postérieure, sous réserve des dispositions de l'article 5.3.4.

Article 13 - LOI APPLICABLE ET COMPÉTENCE TERRITORIALE

13.1 Le Contrat est régi par la loi française. Les Parties conviennent de tenter de régler à l'amiable les différends ou litiges qui viendraient à se produire par suite ou à l'occasion du Contrat.

13.2 A défaut d'accord amiable dans un délai de deux (2) mois à compter de leur survenance et sauf situation relevant d'une procédure d'urgence, les différends ou litiges seront portés par la Partie la plus diligente devant les Tribunaux compétents de Paris.

Version 2.0 du 2006-09-05

Importé par :

PEARL.GmbH | PEARL-Straße 1-3 | D-79426 Buggingen

Service commercial PEARL France : 0033 (0) 3 88 58 02 02

© REV1 – 27.08.2020 – GW/JvdH//RM